

## CR de la réunion avec les usagers et l'exploitant sur l'évolution des services ATS du 29/01/25

Le SNA/S tient à remercier l'aéro-club Toulouse Midi-Pyrénées pour le prêt de leur salle de réunion.

### ➤ Ouverture de la réunion par le CAA (Bernard MARTIN)

Après avoir présenté les vœux, l'ordre du jour spécifique a été rappelé à l'ouverture de la réunion, à savoir l'évolution des services ATS sur l'aérodrome de Toulouse Lasbordes. En effet, cette réunion ne se substitue pas aux réunions avec les usagers pour lesquelles tous les sujets liés au fonctionnement de l'aérodrome sont abordés.

Cette évolution est en lien avec une modification de l'effectif contrôleurs qui passe de 7 à 5 à compter du 1 février 2025.

Le CAA fait un rappel sur les structures présentes sur le terrain :

- ✓ L'exploitant, en charge de la gestion de la plate-forme.
- ✓ Le SNA/S, prestataire de services de la circulation aérienne.
- ✓ La DSAC/S, autorité de surveillance en charge de la plate-forme.
- ✓ Les usagers, utilisateurs des infrastructures et bénéficiaires des services rendus.

### ➤ Présentation du nouveau chef CA et présentation de la nouvelle organisation mise en place.

- ✓ **Éric Vernède**, nouveau chef CA se présente et lance un tour de table.
- ✓ Présentation de l'organisation des services de la CA sur le terrain de Lasbordes à compter du 01 février 2025 :
  - **Fermeture des services ATS les dimanches et lundis impliquant un fonctionnement de la plate-forme sous le régime de vol en auto-information.**
  - Cette situation perdurera jusqu'au retour de l'effectif normal, la réglementation sur le temps de travail des contrôleurs ne permettant pas d'envisager une autre solution. Cette situation est gérée comme celles connues sur d'autres terrains dont la prestation de service est dévolue à la DSNA (Paris Saclay Versailles (LFPN), Lognes-Emerainville (LFPL), ...). Pour information, un contrôleur est affecté au printemps et deux ouvertures de poste pour la prochaine campagne de mobilité de printemps sont programmées.
  - Le CCA rappelle aux usagers l'obligation de notifier à l'autorité de surveillance, par le biais de la plate-forme dédiée, les événements sécurité dont ils auraient connaissance.
  - Il est également rappelé que l'enregistrement de la fréquence est toujours effectif, même lors de la fermeture des services ATS.

- Le CCA remercie l'UATBL pour l'information complète transmise aux usagers sur la pratique de l'auto-information, malgré le préavis court de la fermeture des services ATS.  
De même, le CCA rappelle quelques points de vigilance en lien avec la sécurité :
  - Respect de la carte VAC.
  - Vigilance en situation de soleil couchant.
  - Vigilance en présence d'usagers non basés dans les circuits.
  - Pas de priorité aux IFR qui doivent s'intégrer normalement dans le circuit.
  - Vigilance avec le risque de conflit sur le cheminement vers les pompes.

#### ➤ **Retour d'expérience sur les nouveaux horaires des services ATS (CCA)**

- ✓ Un état des lieux des incidents relevés au cours du premier mois est effectué :
  - Au jour de la réunion et depuis le passage en auto-information le dimanche, un événement particulier a été relevé avec, semble-t-il, un usager extérieur, pour lequel aucune notification n'a été effectuée.
- ✓ Une inquiétude sur l'augmentation des jours d'auto-information en cas d'autres départs a été verbalisé par l'exploitant. A ce jour, un départ est connu et l'arrivée d'un nouveau contrôleur peut pallier le manque en cas de qualification avant l'été.
- ✓ Les usagers font part d'un sentiment d'insécurité en absence des services du contrôle.
- ✓ Questionnements sur les priorités entre les ULM et les avions ; les instructeurs des différents clubs ont clarifié les bonnes pratiques locales.

#### ➤ **Autres questions relevées.**

- ✓ ***La désignation des jours de fermeture le dimanche et le lundi peut-elle être mise en discussion ?***  
Les jours de fermetures sont conformes à la note de service de gestion des tours de services comprenant les situations dégradées qui ont identifié le dimanche et le lundi comme jours de fermeture.  
Cette situation a fait remonter la nécessité de confronter les modes de calcul des mouvements de la plate-forme afin de statuer sur le nombre de mouvements effectifs à prendre en compte. Le SNA/S a pris en compte cette action et va rapidement initier une réunion avec l'exploitant. Les résultats de cette réunion pourront faire l'objet d'une discussion sur les jours de fermeture.
- ✓ ***Peut-on envisager l'ouverture des services sur des demi-journées ?***  
La réglementation sur la gestion des tours de services n'est pas favorable à ce type de fonctionnement, impactant significativement le "potentiel" des contrôleurs, ce qui nous amènerait à envisager une fermeture plus importante sur le deuxième semestre.
- ✓ ***Peut-on envisager la fermeture sur des journées flottantes ?***  
La question reste ouverte en fonction de la gestion des tours de services.
- ✓ ***Question posée par le CAA : Pensez-vous qu'il soit nécessaire de réduire, voire de supprimer les TDP lors du passage en auto-information ?***  
Les usagers semblent d'accord que cela ne s'impose pas et qu'une gestion interne verra le jour si cela est nécessaire.
- ✓ ***Question posée par le référent sécurité terrain : Une étude de sécurité a-t-elle été menée par le SNA/S ?***

Oui, Une Démonstration de Sécurité Simplifiée Locale (DSSL) a été rédigé pour l'accompagnement de ce changement qui a été notifié à l'autorité de surveillance en début d'année. De même, associée à cette DSSL, une ANALYSE d'Impact sur la Sécurité (ANAI) est produite afin d'analyser l'impact que peut avoir le passage en auto-information sur plusieurs jours de la semaine et ainsi permettre à la DSAC/S d'établir un avis sécurité relatif à ce changement.

✓ **Question posée par l'ACTMP à l'issue de la réunion : Comment s'effectuera l'information sur les inspections de pistes ?**

Cette responsabilité n'étant pas dévolue au SNA/S, prestataire de services de la navigation aérienne, mais de l'exploitant et n'ayant pu en parler lors de cette réunion, le CAA a transmis un mail en ce sens à l'exploitant le 30/01/25.

---

Nous vous donnons rendez-vous en début de deuxième trimestre pour une réunion dans laquelle nous pourrions aborder les différents sujets qui vous préoccupent et pour lesquels nous avons la main. Nous profiterons de cette réunion pour faire un bilan des mois écoulés.

Un compte rendu de réunion a été publié par l'AUTATBL, qui relève l'importance de travailler d'un commun accord au profit de la sécurité des usagers, ce qui pour nous reste essentiel, et que la présence de beaucoup de structures de la plate-forme confirme.

Nous restons à votre disposition

Éric Vernède CCA  
Bernard Martin CAA